

Job Description

Le Gouvernement de Madagascar, à travers l'Institut National de la Statistique (INSTAT), prépare la réalisation du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-4), dont le dénombrement est prévu en 2028, soit dix ans après le RGPH-3 de 2018. Cette opération s'inscrit dans le cycle mondial des recensements de 2030 des Nations Unies et bénéficie de l'appui de l'UNFPA et de la Banque Mondiale. Elle adoptera une méthodologie entièrement numérique (CAPI)

pour la collecte, le traitement et la diffusion des données afin d'améliorer la qualité, la rapidité et l'efficacité des opérations.

Parallèlement, le Gouvernement malagasy met progressivement en place le Registre Social Unique (RSU), destiné à constituer une base de données nationale des ménages et des individus afin d'améliorer le ciblage, la

coordination et l'efficacité des programmes de protection sociale.

Il convient de noter que le RGPH et le RSU obéissent à des logiques, des méthodologies et des principes juridiques différentes : Le RGPH repose sur les principes d'exhaustivité, d'universalité, de simultanéité et de stricte

confidentialité des données individuelles (secret statistique à des fins purement administratives et de planification), tandis que le RSU est un outil administratif, nominatif et dynamique destiné au ciblage de programmes sociaux, nécessitant l'identification claire des ménages et de la population vulnérables et potentiellement bénéficiaires d'un programme d'aide sociale.

Dans un contexte marqué par des contraintes budgétaires et la nécessité d'une utilisation efficiente des ressources, la Banque mondiale recommande d'engager une réflexion sur la mutualisation partielle ou totale de certaines composantes du RGPH-4 et du RSU. Cette démarche apparaît pertinente afin d'optimiser les coûts, d'

éviter les duplications d'activités, renforcer la qualité des données et favoriser l'interopérabilité entre les systèmes statistiques et sociaux.

Toutefois, une telle mutualisation nécessite une analyse approfondie des aspects techniques, méthodologiques, institutionnels, juridiques, financiers, opérationnels et informatiques avant toute décision. Afin de ne pas compromettre la qualité des données, le respect des principes fondamentaux de chaque opération et la protection des données personnelles, il est crucial de mener une analyse méthodologique

rigoureuse. Cette analyse permettra de définir la synergie entre les deux opérations, notamment l'apport du RGPH-4 pour la constitution du registre social unique.

La présente consultation vise donc à réaliser une étude de faisabilité de cette mutualisation assortie d'une feuille de route de mise en oeuvre.

Objectif Général

Etudier les conditions techniques et de mise en oeuvre de la mutualisation du RGPH-4 et du RSU à Madagascar et proposer un scénario optimal de mise en oeuvre.

Objectifs Spécifiques

1. Analyser les objectifs, les méthodologies et les calendriers du RGPH-4 et du RSU.
2. Identifier les composantes pouvant être mutualisée
3. Analyser la faisabilité technique, juridique, technologique et opérationnelle du renforcement de l'écosystème national des données administratives et sociales à partir des

données du RGPH

4. Evaluer les avantages et les risques de la mutualisation du RGPH-4 et du RSU.
5. Estimer les économies potentielles ainsi que les coûts additionnels éventuels.
6. Analyser les implications juridiques relatives à la protection des données personnelles, au partage des données et à la gouvernance.
7. Proposer un modèle institutionnel de coordination entre les différentes institutions concernées.
8. Elaborer une feuille de route opérationnelle.

Description des tâches

Sous la supervision globale du Directeur Général de l'INSTAT, du Coordonnateur de RSU et du Représentant a.i. de UNFPA et sous la supervision directe du Directeur de la Démographie et des Statistiques Sociales et du Coordonnateur du Bureau central du recensement, le consultant international aura pour tâche de :

4.1. Analyse Méthodologique, juridique et Technologique :

- Effectuer la revue documentaire de la mutualisation de deux opérations dans d'autres pays (analyser les expériences internationales de mutualisation entre recensement et registre social, les documents méthodologiques existants du RGPH-4 et du RSU, cadres juridiques)
- Réaliser une analyse SWOT et une analyse PESTEL
- Évaluer les infrastructures numériques prévues pour s'assurer de l'interopérabilité (ou de la séparation nécessaire) des systèmes de collecte.
- Etudier, à travers des analyses approfondies, la faisabilité technique, opérationnelle et juridique, ainsi que la mesure dans laquelle les données RGPH-4 peuvent renforcer de l'écosystème national des données administratives et sociales
- Proposer des méthodologies et approches claires pour respecter scrupuleusement les principes fondamentaux de la collecte des données du RGPH et du RSU pour optimiser les avancées technologiques dans la réalisation du RGPH-4 et du RSU.
- Elaborer plusieurs scénarii de mutualisation.
- Conduire une analyse coûts-bénéfices.
- Définir les aspects juridiques et de coopération institutionnelle.

4.2. Consultation des Parties Prenantes

- Effectuer des échanges techniques avec l'INSTAT/BCR, l'équipe de coordination du RSU, les responsables de la BM, de l'UNFPA et autres experts sectoriels.
- Consulter les autorités compétentes de protection des données personnelles à Madagascar pour valider la conformité juridique des scénarii.

4.3. Restitution

- Etablir la note synthétique et des arguments légaux, budgétaires et statistiques démontrant les avantages et la viabilité des méthodologies proposées pour minimiser les coûts globaux et en maximisant l'impact du financement des opérations.
- Organiser des rencontres stratégiques pour présenter les résultats de l'analyse et les recommandations y découlant auprès des équipes techniques et les décideurs du Gouvernement, de la Banque Mondiale, de l'UNFPA.
- Finaliser le document tenant compte des commentaires

Durée de la mission

La durée de la mission est de 30 Jours ouvrables pouvant être réparties en 2 mois

Résultats attendus

Le consultant international devra fournir les livrables suivants :

- a) Rapport de démarrage : Compréhension des TDR, revue documentaire de la mutualisation des deux opérations, note de cadrage, calendrier détaillé de la mission et méthodologie de travail.
- c) Diagnostic approfondi des divergences et convergences (objectifs, concepts, méthodologie, couverture, calendrier, aspects légaux et de confidentialité).
- d) Proposition Méthodologique Intégrée (RGPH-4 / RSU) en considérant les recommandations des Nations Unies et les standards internationaux : Scénarios d'articulation numérique (outils de collecte, protocoles d'échange ou de cloisonnement des données, optimisation des coûts, gestion des risques).
- e) Note synthétique et argumentaire sur la mutualisation de deux opérations démontrant le retour sur investissement, et de la faisabilité technique, opérationnelle et juridique du renforcement de l'écosystème national des données administratives et sociales à partir des données du RGPH. Ceci devrait tenir compte du respect de la qualité des données, les principes fondamentaux des deux opérations.
- f) Rapport global de la mission

Délai de soumission des rapports

- 1. Rapport de démarrage 5jours
- 2. Rapport d'analyse et de consultation 15 jours
- 3. Proposition méthodologique finale 5 jours
- 4. Note synthétique et argumentaire pour la restitution, finalisation de la méthodologie : 5 jours

Suivi des activités

Réunion de validation du rapport de démarrage et de la méthodologie

Consultations bilatérales des différents responsables avec un atelier de consultation et présentation en power point pour la restitution

Document de la méthodologie finale de la mutualisation des deux opérations et du renforcement de l'écosystème nationale Validation de la note synthétique et du rapport global de la mission

Déplacement prévu :

Pas de voyage prévu

Qualifications et expérience :

Le consultant international doit avoir les qualifications suivantes :

- 1. Diplôme : Minimum Master (Bac+5) en Statistique, Démographie, Économie quantitative, Sciences Sociales ou domaines connexes. Un doctorat serait un atout.
- 2. Expérience Professionnelle : Minimum 10 ans d'expérience internationale dans la conception, la gestion ou l'évaluation de Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH), avec l'utilisation des technologies numériques (CAPI/tablettes).
- 3. Expérience avérée dans la mise en place ou l'évaluation de Registres Sociaux Uniques

(RSU) ou de systèmes d'information pour la protection sociale en Afrique Subsaharienne, ou d'autres registres administratifs.

4. Excellente connaissance des standards et principes fondamentaux des Nations Unies en matière de statistiques officielles et de confidentialité.

5. Capacité démontrée de dialogue stratégique et de plaidoyer auprès des Partenaires Techniques et Financiers (notamment la Banque mondiale).

6. Langue : Français et anglais

Contributions fournis par l'UNFPA ou par le partenaire chargé de la mise en œuvre :

Le consultant travaillera sous la supervision conjointe de la Direction Générale de l'INSTAT et du Coordonnateur National du RSU, en étroite collaboration avec le Responsable au niveau de la Banque Mondiale et de

l'UNFPA à Madagascar.

L'INSTAT fournira au consultant l'accès à tous les documents nécessaires et facilitera la prise de contact avec les responsables concernés.

Langues:

- Avoir une bonne maîtrise du Français et de l'Anglais